



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 21 MARS 2024
Législature 2020-2025
Salle du Conseil municipal



Présent-e-s

Exécutif :

M. Antoine CORNUT	Maire
Mme Magali OUEDRAOGO	Adjointe
Mme Danièle YAKOUBIAN	Adjointe

Bureau du Conseil

Mme Michèle TISCHHAUSER	Présidente
Mme Myriam RIVOLLET	Secrétaire

Conseillers municipaux

M. Alexandre SIZONENKO
M. Éric WYSS

Excusé-e-s

M. Sébastien DORAND	Vice-président
M. André FERREZ	
M. Jérôme LARDENOIS-ROBERT	
M. Jorge VARELA	
M. Robin VIDONNE	

Absent-e-s

--

Procès-verbaliste

Mme Emmanuelle MAIA



ORDRE DU JOUR

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour
2. Approbation du procès-verbal du 29 février 2024
3. Communications du Maire et des Adjointes
4. Communications du Bureau
5. Décision de l'ACG sujette à opposition des Conseils municipaux
6. Comptes rendus des commissions
7. Dates des prochaines séances
8. Propositions individuelles et questions
9. Divers



Mme Michèle Tischhauser ouvre la séance à 19h15 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous. Elle annonce les personnes excusées et salue le public présent.

1. Approbation de l'ordre du jour de la séance du jour

En l'absence de toute remarque, l'ordre du jour est considéré comme approuvé à l'unanimité des personnes présentes.

2. Approbation du procès-verbal du 29 février 2024

La **Présidente** passe en revue, page par page, le procès-verbal du 29 février 2024.

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité avec remerciements à son auteur.

3. Communications du Maire et des Adjointes

M. Antoine Cornut

Séance Arve et Lac

Différents sujets ont été abordés lors de la séance du 6.3.2024, et notamment le futur collisionneur circulaire (FCC) du CERN qui passerait a priori dans la région. Un des accès pour le chantier serait créé à l'Avenir, après réquisition du terrain (7 à 8 ha). La longueur du nouveau tunnel serait de 80 à 100 km. On parle de 100'000 camions prévus pour les excavations (le volume des déblais représenterait deux fois les quatre pyramides du Caire), soit un impact énorme pour toute la région. Ce serait le plus gros chantier d'Europe. La consommation du FCC correspondrait à la consommation électrique de 700'000 ménages. Les communes d'Arve et Lac ont décidé d'interpeller toutes les instances politiques, du Grand Conseil au Conseil national, ainsi que le Conseil fédéral. Car de telles structures dépendent essentiellement de la Confédération ; les communes directement concernées pourraient peut-être ne pas avoir leur mot à dire. À l'issue de l'étude de faisabilité, dans six mois, la récolte des fonds nécessaires prendra sans doute du temps. Mais l'impact serait réel dans la région.

Les magistrats ont aussi évoqué la lettre circulaire que la FTI a envoyée à toutes les communes afin d'inventorier les zones artisanales dans la région. Les communes d'Arve et Lac observent ce sujet avec intérêt.

Repas des mandataires

Le repas des mandataires du 7.3.2024 s'est déroulé à la salle communale. L'Exécutif a, comme chaque année, reçu les entreprises et mandataires qui travaillent pour le bien de la commune. Le repas de 4-5-6 Cueillir des Cerises a été très apprécié par tout le monde. C'était un très bon moment, conclut le **Maire**.

Séance Seymaz-Région

Les magistrats de Seymaz-Région se sont réunis le 12.3.2024. Ils ont tout d'abord rencontré les représentantes de l'ACAL et M. Julien Pradervand (président des professionnels des centres équestres du canton) concernant les problématiques des chevaux au centre du village et du crotin. L'ACAL est une petite association qui compte peu de membres ; elle avait complètement rompu le contact avec l'association faîtière des professionnels des centres équestres. Cette séance leur a offert l'occasion de renouer des liens. Un courrier sera renvoyé aux différents manèges de la région afin de les convaincre de ne plus passer au centre de Gy et de rester sur les chemins équestres. L'ACAL y était plutôt favorable.

Les magistrats se sont ensuite entretenus avec M. Gérard Widmer, directeur à l'OCT pour la rive gauche, concernant la problématique de la fermeture des petites douanes. Le projet de la 2x2 voies de Machilly aura des impacts sur les communes. Selon M. Gérard Widmer, la fermeture des petites douanes ne serait pas une solution ; il faudrait plutôt réfléchir de façon globale. Les magistrats suivront ce dossier avec attention.

M. Alexandre Sizonenko demande quel serait le délai pour la 2x2 voies de Machilly.

Mme Magali Ouedraogo répond que la date n'est pas connue, mais cela se rapproche.

Le Maire ajoute que le concessionnaire n'a pas encore été choisi. Les communes pourront se positionner ultérieurement, lors de la procédure.

Crèche (GIPE)

Gy dispose statutairement de 6,5 places de crèche depuis l'année passée. Selon la directrice, 5,4 places étaient occupées début mars. L'Exécutif a décidé de monter à 8,2 places (soit 1,7 place supplémentaire) à partir de septembre afin de permettre l'accueil d'une autre fratrie. Le coût pour la commune s'élève à environ Fr. 25'000.-. Selon le système mis en place par le GIPE, la commune qui n'atteint pas son quota prend en charge 50 % de la place.

Cela permettra d'apaiser quelque peu la situation, compte tenu des échanges de courriels entre la Mairie et certains parents qui ne comprenaient pas que la commune ne puisse pas augmenter les places de crèche. Les communes subventionnent le déficit de la crèche, l'intérêt étant que son taux d'occupation soit le plus proche possible de 100 %.

Route de Gy 116

Mme Myriam Rivollet a pris part à un rendez-vous de police concernant le chantier route de Gy 116 (stationnement des camions et des ouvriers). Compte tenu des nombreux élus excusés, ce soir, ce point sera évoqué lors de la prochaine séance du Conseil municipal. Les travaux de démolition ont débuté.

Mme Magali Ouedraogo

Petit-déjeuner des aînés

Les aînés de la commune ont été invités pour un petit-déjeuner le vendredi 8 mars. Environ 50 personnes ont participé et **Mme Magali Ouedraogo** a eu des retours très positifs concernant ce moment de partage. 4-5-6 Cueillir des Cerises a proposé une nouvelle formule qui a satisfait les aînés et leurs accompagnants.

Service social intercommunal

Les autorités ont rencontré Mme Heidi Gusset pour un point de situation. Pour rappel, suite au transfert de compétences du canton sur les communes, celles-ci avaient l'obligation de créer un service social. L'Exécutif avait approché en août 2022 les autorités de Meinier, commune qui disposait déjà d'une coordinatrice sociale professionnelle, afin de mutualiser les ressources.

Une convention intercommunale avait été conclue pour l'assistante sociale dont le 70 % se répartit comme suit :

Meinier : 60 %

Gy : 2.5 %

Jussy : 7.5 %

Lors de cette séance, Mme Heidi Gusset a indiqué avoir instruit 7 dossiers pour Gy (11 pour Jussy, 45 pour Meinier). Chaque dossier ouvert nécessite de nombreux entretiens (215 entretiens pour 63 dossiers). Un entretien dure environ 2h. Les demandes arrivent principalement via les médecins traitants, l'Imad ou d'autres services à domicile, les proches et les autorités communales.

Un nouveau point de situation sera fait début octobre, afin de déterminer si la situation pourrait se pérenniser ainsi ou s'il faudrait développer le service social avec un engagement supplémentaire. Actuellement, Mme Heidi Gusset arrive à répondre aux demandes, mais celles-ci augmentent et elle fait de plus en plus de déplacements à domicile avec des situations parfois complexes, ce qui pourrait nécessiter un pourcentage supplémentaire.

Le Maire précise que ces retours sont bien sûr anonymes. L'Exécutif n'a pas connaissance des situations ni des noms des bénéficiaires.

Autonomia

Le soir même, un atelier pour des jeunes de Meinier et Gy avait lieu afin d'aider les jeunes de 18 à 25 ans à remplir leur déclaration d'impôts. Trois jeunes de Gy ont participé. La commune essaiera de mutualiser les services. Par exemple Mme Heidi Gusset souhaiterait organiser une séance avec une fondation de désendettement destinée aux habitants de Meinier, Jussy et Gy.

M. Éric Wyss demande si le service social intercommunal est annoncé sur le site Internet.

Mme Magali Ouedraogo répond par l'affirmative.

Le Maire ajoute que l'avantage d'un service social communal, c'est une meilleure maîtrise des coûts.

En plus des questions de désendettement, **M. Éric Wyss** trouverait intéressant de traiter aussi la gestion budgétaire à l'intention des jeunes qui s'installent.

Mme Magali Ouedraogo précise que Mme Heidi Gusset peut, sur la base d'un dossier, faire appel à diverses fondations ou organismes en cas de situation problématique. Il ne faut donc pas hésiter à orienter les habitants sur le service social intercommunal.

L'Office des poursuites fait régulièrement des séances dans les écoles professionnelles. Il y a aussi la fondation genevoise pour le désendettement, ou la fondation Wilsdorf, conclut **le Maire**.

Mme Danièle Yakoubian

Soirée magie

La soirée magie du 15 mars a eu beaucoup de succès. Une quarantaine d'enfants étaient présents et ont apprécié les tours du magicien. Les retours des enfants et des parents étaient très positifs. Si nous devons refaire cette soirée, il faudrait revoir les horaires ; une heure pour le repas, c'était trop long.

Mme Danièle Yakoubian remercie tout particulièrement Mmes Myriam Rivollet et Carole Chollet pour l'organisation de la soirée ainsi que leur participation dès le début de l'après-midi pour la préparation de la salle et du repas, ainsi que la remise en état après le départ de tout le monde, ainsi que l'aide apportée par M. Antoine Cornut et Mme Magali Ouedraogo avant, pendant et après la manifestation pour la mise en place, le nettoyage et le rangement.

Elle remercie également les membres de la commission jeunesse pour leur présence et l'encadrement des enfants, notamment le tour dans le parc Gyvi ou le ramassage des verres renversés.

La Rampe

Mme Danièle Yakoubian a intégré le comité de la Rampe. En effet, il semble que la participation de la commune à ce comité était lacunaire. Elle ne manquera pas de faire des retours sur les animations proposées.

Chasse aux œufs

Mme Danièle Yakoubian souhaiterait savoir quels élus participeront à la chasse aux œufs, dès 11h. Elle prend note des réponses.

Chemin des Turaines

Le canton fera réaliser des tacons et sécurisera la chaussée sur le chemin des Turaines. Les travaux se feront sur une nuit. Le chemin sera fermé et la circulation déviée sur la route de Gy. La date n'est pas fixée, mais les travaux devraient avoir lieu rapidement. Une information sera distribuée aux habitants de la commune.

Mme Myriam Rivollet attend la date du canton pour préparer un tous-ménages, afin que les éventuelles nuisances sonores ou vibrations n'inquiètent pas la population.

Repas de la caisse de secours Arve-Lac

La compagnie des sapeurs-pompiers de Gy invitait cette année les pompiers retraités de la région Arve et Lac. 230 repas ont été cuisinés et servis par la compagnie de Gy, l'amicale et des sympathisants. La manifestation a rencontré un vif succès.

TSHM

Lors de la séance de la FASe, hier, les TSHM ont présenté leurs activités. Ils utilisent différents lieux, en hiver (salle de gym de Bois Caran, Puplinge, Meinier).

Le Maire ajoute que cette belle structure propose aux jeunes de la région de nombreuses sorties très sympathiques (finale de hockey, trampoline, karting, etc.).

Et les TSHM participent à la vogue (stand de prévention) ou au Jeûne genevois (stand de crêpes), conclut **Mme Danièle Yakoubian** en relevant leur implication.

4. **Communications du Bureau**

La Présidente indique que la 45^e course pédestre à travers le coteau de Bernex se déroulera le 27.4.2024.

5. **Décision de l'ACG sujette à opposition des Conseils municipaux**

La Présidente annonce la décision de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises du 28.2.2024 relative à l'attribution, par le Fonds intercommunal, d'une subvention d'investissement de 5.4 millions de francs supplémentaires destinée à la construction de Concorde Espace Culture (Centre Culturel de Châtelaine).

M. Alexandre Sizonenko déplore le manque d'informations concernant les subventions octroyées par l'ACG, s'agissant là d'une plus-value de 150 %. Les communications de l'ACG lui paraissent extrêmement sèches et avec peu d'informations pertinentes.

Le Maire explique que les subventions sont étudiées par le FI, qui transmet des recommandations de vote à l'ACG. Dans ce cas particulier, il y a un potentiel de forts débordements de ce centre qui concerne en réalité de nombreuses communes.

M. Alexandre Sizonenko trouve les informations très rudimentaires et succinctes pour que les conseils municipaux statuent.

Le Conseil municipal en prend acte.

6. **Comptes rendus des commissions**

Jeunesse (CJ)

En l'absence de M. Jérôme Lardenois-Robert, **M. Éric Wyss** annonce que la CJ est en train d'organiser une sortie pour les jeunes, le 25.5.2024 (paint-ball). La commission aurait rapidement besoin d'une personne pour l'aider à organiser cette sortie, faute de quoi celle-ci devra être annulée.

Le Maire espère que les élus qui ne siègent pas à la CJ ou à la CS soient un peu solidaires et participent, comme cela a toujours été le cas lors des précédentes législatures. Ce serait bien que cette solidarité entre Conseillers municipaux perdure. Ces commissions réclament un gros investissement des élus, mais c'est pour le bien des jeunes de la commune et ces moments sont toujours très sympathiques.

Aucune autre prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

Environnement (CE)

En l'absence de M. Robin Vidonne, le compte rendu est reporté à la prochaine séance.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Sociale (CS)

La Présidente rappelle que M. André Ferrez avait fait son compte rendu lors de la dernière séance.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Patrimoine communal (CPC)

Mme Michèle Tischhauser indique que la CPC se réunira lundi.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Finances (CF)

M. Éric Wyss annonce que la CF se réunira le 17.4.2024 concernant les comptes de l'exercice 2023.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Urbanisme (CU)

M. Alexandre Sizonenko indique que la commission doit fixer une date.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il en est pris acte.

Dons & subventions (CDS)

M. Éric Wyss annonce que la CDS s'est réunie lundi. Le PV étant en cours d'approbation, il mentionne les thèmes choisis pour les subventions 2024 : guerre, violence, discrimination. Et la commission a décidé de faire un don d'urgence concernant le conflit à la bande de Gaza qui sera financé moitié-moitié par l'Exécutif et la CDS.

Aucune prise de parole n'étant demandée, il est pris acte du compte rendu.

7. Dates des prochaines séances

La Présidente rappelle les prochaines dates à agender.

- Commission Environnement – à fixer.
- Commission Finances – 17.4.2024.
- Commission Jeunesse – à fixer.
- Commission Patrimoine – 25.3.2024.
- Commission Sociale – 13.5.2024.
- Commission Urbanisme – à fixer.
- Commission ad hoc Dons & Subventions – 24.6.2024.
- Séance ordinaire du Conseil municipal – 18 avril 2024.

8. Propositions individuelles et questions

Revenant sur le futur collisionneur du CERN, **la Présidente** s'étonne que personne ne parle de la traversée du lac, puisque les mêmes secteurs sont concernés.

Le Maire relève que la communication du CERN est très transparente. Tous les documents sont en accès libre sur le site du CERN :

<https://home.cern/fr/science/accelerators/future-circular-collider>

La Présidente aimerait savoir quels terrains de l'Avenir sont concernés. Côté Jura ou côté Voirons ?

Côté Jura, répond **le Maire**.

Avec tous les efforts consentis pour la renaturation de la Seymaz... souligne **la Présidente**.

Mme Danièle Yakoubian explique que l'endroit précis n'est pas encore défini.

Mme Danièle Yakoubian annonce que suite aux dernières votations cantonales, le 3.3.2024, le nombre de signatures requises pour les initiatives ou référendums communaux a été modifié. Pour Gy, 39 signatures sont nécessaires.

M. Alexandre Sizonenko souhaiterait des nouvelles concernant la succession de M. Bastien Stauffer.

Mme Myriam Rivollet indique qu'elle n'a reçu à ce jour aucune nouvelle du service des votations.

9. Divers

Mme Myriam Rivollet annonce que compte tenu des vacances de Pâques, les élus recevront la convocation et l'ordre du jour de la prochaine séance plénière durant son absence, par l'intermédiaire de Mme Carole Chollet. Les documents liés à la présentation des comptes 2023 seront joints à ladite convocation. Le procès-verbal de la présente séance sera envoyé au mieux le 15.4.2024 et, au plus tard, la veille de la prochaine séance.

Mme Danièle Yakoubian suggère aux élus de réfléchir à des propositions afin d'organiser un repas, un voyage ou autre l'année prochaine, afin de marquer la fin de la législature.

Mme Myriam Rivollet rappelle que la composition du Bureau du Conseil municipal devra être renouvelée pour la dernière année de législature. Ce point sera évoqué lors de la prochaine séance et l'élection du nouveau Bureau inscrite à l'ordre du jour de la plénière du 15.5.2024.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 20h.



Mme Michèle Tischhauser
Présidente



M. André Ferrez
Vice-président



Mme Myriam Rivollet
Secrétaire



